



**AMAP DE SENLIS  
CONTRAT D'ENGAGEMENT  
« PRODUITS LAITIERS »**

**Du 16 janvier au 19 juin 2025**

**Le consommateur**

Nom : .....

Prénom : .....

Tél : .....

Mail : .....

**Le producteur**

Jean-Marie Beaudoin  
Artisan fromager  
60380 Héricourt sur Thérain  
06.87.34.49.66  
Mail : beaudoin.jm@orange.fr

**LES DISTRIBUTIONS**

**16 janvier  
20 février  
20 mars  
17 avril  
15 mai  
19 juin**

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral signé chaque année et accompagné de l'adhésion obligatoire.

Date	Panier	Lait	Yaourt 50cl	Fromage blanc	Petit frais	Gros frais	Lulu	Bray	Sullybert ou Fontenot	1/3 tomme	TOTAL
	11€	1,50€	2,40€	2,80€	2,50€	4,50€	3,30€	3,50€	2,90€	11,20€	
16 janvier 2025											
20 février 2025											
20 mars 2025											
16 avril 2025											
15 mai 2025											
19 juin 2025											

Le panier se compose d'un quart de tomme (environ 400 gr) et d'un petit pot de crème (25 cl).  
La tomme proposée sera de la tomme au cidre, au foin ou bi-goût à la discrétion du producteur. Fontenot ou Sullybert à la discrétion du producteur.

Cette souscription m'engage, pour les 6 distributions, pour une valeur totale de 60€ minimum.

Modalités de règlement :

Total de l'engagement (pour les 6 mois) : ..... €.   
 en un, deux ou trois versements, chèques à l'ordre de Jean-Marie Beaudoin

	Montant	Banque	n° de chèque	Encaissé en
1				<b>Janvier 2025</b>
2				<b>Mars 2025</b>
3				<b>Mai 2025</b>

e

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.  
Ce contrat originel, signé par les trois parties, sera conservé par l'association. Merci d'en faire une copie que vous conserverez si vous le souhaitez.

A Senlis, le .....

L'adhérent	Le producteur	La « référente »
Signature :	Jean-Marie Beaudoin 	Véronique CASPARY <a href="mailto:veronique.caspary@sfr.fr">veronique.caspary@sfr.fr</a>